



## Une publication retrace douze ans de partenariat au Burkina

ADAP (Association pour le Développement des Aires Protégées)

EN PARTENARIAT AVEC  
L'AFAUDEB (ASSOCIATION FAUNE  
ET DÉVELOPPEMENT AU BURKINA)

Comment concilier protection de la faune et de l'environnement dans des aires protégées (parcs naturels ou réserves) et développement des populations riveraines ? Pendant douze ans, à l'est du Burkina Faso, l'ADAP (Association pour le Développement des Aires Protégées) en partenariat avec l'AFAUDEB (Association Faune et Développement au Burkina) a mené un projet alliant ces deux axes. Les objectifs principaux ? Soutenir l'essor d'activités économiques durables pour améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires, renforcer leurs capacités organisationnelles, techniques et juridiques, et développer des mécanismes de gouvernance participative des ressources naturelles.

À la suite du projet de développement, l'ADAP et l'AFAUDEB ont entamé une vaste démarche de réflexion sur leur tra-

vail. Celle-ci a débouché sur la publication d'une brochure, *Capitalisation d'expériences de douze ans de projets au Burkina Faso*. Sur 80 pages, les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées sont analysés afin de tirer des enseignements de l'expérience accumulée sur le terrain. Ceci en vue de la partager et d'améliorer les stratégies d'intervention de projets similaires. Le texte détaille trois des activités menées pour atteindre les objectifs : l'établissement et la gestion de forêts communautaires villageoises, la réalisation du programme d'alphabétisation et la valorisation de produits forestiers comme le miel, les jus et les sirops, le beurre de karité ou les feuilles de moringa. Cette publication a fait l'objet de plusieurs présentations, dont une discussion lors d'un café-débat en ligne (lire en p. 12) qui a réuni 35 participant-e-s.

ZONE PROTÉGÉE

D da gnôgneg bugum ka ye  
Tin da juu o mu ne  
deere ladde de no hadaa voulude yi